

**PROJET EMPLOIS VERTS AU PROFIT DES JEUNES ET DES FEMMES EN MILIEU URBAIN ET PERI URBAIN DU BENIN**

**Evaluation finale**

|  |
| --- |
| **TERMES DE REFERENCE** |

**Septembre 2019**

******

***F*inancement :**

**1- CONTEXTE**

La situation des jeunes sortis des universités, centres de formation et ceux sans qualification devient très préoccupante. En effet, la plupart de ces derniers se retrouvent au chômage ou sont en situation de sous emploi des jeunes. Cet état de chose est beaucoup plus criard dans les grandes métropoles, en l’occurrence dans la ville de Porto-Novo, capitale du Bénin. Néanmoins, des opportunités existent et ne sont pas encore suffisamment explorées et exploitées par les pouvoirs publics et aussi les jeunes. L’agriculture urbaine et périurbaine durable est une solution pertinente pour contribuer à l’atténuation de cette situation au regard de sa capacité à créer de nouveaux emplois. En revanche il est à remarquer que son développement se heurte à certains facteurs défavorables comme l’indisponibilité de terres cultivables du fait de l’urbanisation. Il y a aussi les inondations dues aux aléas climatiques et l’utilisation abusive des pesticides, néfastes à l’environnement et la santé humaine. C’est ce qui a justifié la mise en œuvre de ce projet intitulé **‘’** **PROJET EMPLOIS VERTS AU PROFIT DES JEUNES ET DES FEMMES EN MILIEU URBAIN ET PERI URBAIN DU BENIN’’**.

**Rappel**

**1.2 Période d’exécution du projet**

Initialement prévu pour 18 mois 2018, le projet de promotion des Emplois Verts au profit des jeunes hommes et jeunes femmes de Porto-Novo a démarré en mai 2018. Il a connu une rallonge de 2 mois compte tenue des difficultés de démarrage et autres paramètres. Il sera bouclé en fin novembre 2019.

**1.3 Objectifs du projet**

Il s’agit de promouvoir l’agriculture hors sol écologiquement durable et rentable comme une solution au problème du chômage et du sous emplois des jeunes en milieu urbain et périurbain.

De manière spécifique, il s’agit de :

* renforcer techniquement les jeunes sur les techniques de production hors sol (capacités et habiletés à conduire des exploitations agricoles hors sol intégrées à haut potentiel de rentabilité économique) ;
* d’installer 25 jeunes sur des fermes agricoles hors sol à raison de 15 fermes individuelles et 3 fermes collectives ;
* d’amener les autorités à soutenir et promouvoir le développement de l’agriculture hors sol comme une solution durable au problème du chômage des jeunes en milieu urbain et périurbain.

**1.4 Parties prenantes du projet**

* Groupes cibles **:** Les bénéficiaires du projet (155 jeunes hommes et jeunes femmes) ;
* Autorités locales (Porto-Novo, Avrankou, Missérété, Adjarra Sème-Kpodji) ;
* Services Techniques (Direction départementale de l’Agence Nationale de Promotion de l’Emploi,..) ;
* L’association communale des Maraichers de Porto-Novo ;
* L’Organe Consultatif de la Jeunesse du département de l’Ouémé ;
* Représentant des structures de collecte des ordures de Porto-Novo (Mr MONNOU).

**1.5 Zone d’intervention du projet**

Le projet est implanté dans le département de l’Ouémé, notamment dans les communes dePorto-Novo, d’Avrankou, de Missérété, d’Adjarra et de Sème-Kpodji.

**1.6 Bénéficiaires du projet**

* 84 jeunes hommes ;
* 71 jeunes femmes.

**1.7 Résultats attendus**

Deux résultats sont attendus de l’action. Il s’agit :

1. De l’utilisation accrue par les jeunes (femmes, hommes) de Porto-Novo des pratiques agricoles résilientes et de gestion améliorées
2. De l’engagement accru des autorités locales à poser des actes favorisant l’entrepreneuriat agricole urbain des jeunes (hommes et femmes) qui s’engagent dans le secteur.

**2. DESCRIPTION DE LA MISSION D’EVALUATION**

**2.1. Contexte de l’évaluation**

Cette évaluation finale se situe à la fin d’exécution du projet. Rappelons qu’un état de lieu a été fait au démarrage du projet. Aussi, une évaluation à mi-parcours du projet a été également réalisée en mars 2019 à Porto-Novo en présence de tous les acteurs. L’objectif de cette évaluation intermédiaire était de déterminer le niveau d’atteinte des objectifs du projet après 8 mois de mise en œuvre, de manière à permettre l’amélioration des interventions.

**2.2. Objectif et portée de l’évaluation finale**

L’objectif global de cette évaluation finale est d’apprécier les résultats du projet ainsi que les effets (impacts) des actions menées par rapport aux objectifs visés.

Spécifiquement, il s’agira de :

* montrer dans quelle mesure la formulation du projet ainsi que l’approche utilisée sont pertinentes pour la satisfaction des besoins identifiés ;
* mettre en exergue l’apport du projet dans la réalisation des missions et stratégies du CDEL, d’IDID et d’Oxfam au Bénin pour la réduction des inégalités et du chômage ;
* examiner le niveau d’atteinte dans la réalisation des produits escomptés en faisant ressortir les forces et les faiblesses ;
* analyser les facteurs qui ont influencé de façon positive ou négative l’atteinte des résultats ;
* apprécier la durabilité des résultats escomptés (renforcement institutionnel et technique, prise en charge des coûts, appropriation du changement par les bénéficiaires, etc.) ;
* apprécier la stratégie de partenariat pour réaliser les résultats ainsi que les dispositions prises pour rendre compte ;
* analyser la pertinence des indicateurs de suivi-évaluation ;
* examiner la contribution du projet dans l’insertion professionnelle des jeunes et dans la réalisation des actions du PDM de la commune ;
* faire ressortir les leçons apprises de la mise en œuvre du projet et proposer des recommandations pour une éventuelle nouvelle phase

**2.3. Résultats attendus**

Les éléments suivants seront intégrés dans le rapport d’évaluation :

* **Evaluation du cadre de Mesure de Rendement**

L’évaluation doit suivre le cadre de Mesure de Rendement approuvé par Oxfam. Ainsi, la base de vérification de succès du projet sera constituée des objectifs, résultats et indicateurs objectivement vérifiables mentionnés dans le CMR.

* **Principales activités prévues**

Pour chacun des résultats cités, des indicateurs sont identifiés dans le CMR et serviront de base pour l’évaluation finale.

* **Evaluation des aspects transversaux**

L’évaluation concernera également les activités transversales : situation de référence, suivi-évaluation, comité de pilotage du projet, stratégie de visibilité, la prise en compte de l’aspect justice entre les femmes et les hommes sur le projet ; la Viabilité de l’environnement.

 **2.4 Livrables**

Un rapport provisoire d’évaluation devra être envoyé au CDEL à la fin de la mission.

Les éléments suivants devront être annexés au rapport : termes de référence, méthodologie de l’étude, calendrier de la mission, liste des personnes et organisations consultées, carte de la zone d’intervention du projet, bibliographie.

**2.5 Méthodologie**

Les aspects les plus importants à évaluer sont les suivants :

* La pertinence et la qualité de la conception du projet au regard des problèmes ou besoins réels identifiés dans la zone du projet ;
* L’efficience des moyens mis en œuvre pour la réalisation des activités et l’atteinte des résultats prévus ;
* L’efficacité du projet en appréciant la qualité technique des activités, les méthodes et les approches utilisées ;
* L’effet/L’impact actuel du projet en appréciant les effets positifs et négatifs à court terme et une perspective à long terme au niveau des communes d’intervention et des groupes cibles en particulier ;
* La viabilité potentielle ou la durabilité du projet en appréciant le degré d’implication des bénéficiaires, des autorités et des partenaires au développement de la zone d’action du projet ;
* La prise en compte de la notion de genre dans le projet en appréciant le degré d’implication des femmes dans la mise en œuvre du projet et leurs participations dans les instances de prise de décisions ;
* La prise en compte de la protection de l’environnement ;
* L’efficacité du dispositif de suivi/évaluation.

La formulation de questions évaluatives plus précises fera partie du travail préparatoire du consultant.

Le processus d’évaluation comportera les étapes suivantes :

* Exploitation des données secondaires constituées principalement de la documentation du projet ;
* Planification détaillée du travail ;
* Elaboration d’une matrice d’évaluation et de préparation du travail de terrain (agenda et outils) ;
* Validation des questionnaires d’évaluation avant la visite de terrain ;
* Collecte des données sur le terrain (entrevues avec les personnes clés qui fournissent l’information, groupes de discussion, partenaires du projet…) ;
* Analyse des données ;
* Echanges avec l’équipe de coordination du projet.

Une restitution sera organisée en fin de mission lors d’une réunion du comité de gestion.

**2.6 Documents à consulter**

Le consultant prendra en considération tous les documents pertinents du projet, tels que le document du projet, le protocole d’entente, l’outil de suivi mensuel du projet, l’étude de base réalisée (la situation de référence réalisée), les réaménagements budgétaires, les rapports techniques mensuels, les rapports de l’évaluation à mi-parcours, les rapports de missions, et tout autre document pertinent.

**2.7 Profil et compétences requis**

Le consultant devra avoir le profil et les qualifications suivantes:

* Diplôme Universitaire (Bac + 5 minimum) ;
* Une expérience solide et diversifiée dans le domaine spécifique requis, notamment une expérience en matière d’évaluation de projets de développement ;
* Avoir mené au moins cinq (05) missions similaires.

**2.8 Procédure de sélection**

La sélection est ouverte aux consultants externes répondants au profil ci-dessus mentionné.

**2.9 Période et durée de la mission d’évaluation**

La mission est prévue pour 12 jours ouvrables.

***Détail des délais***

**Cadrage et élaboration du contrat** : 14 et 15 octobre 2019 ;

**Lecture et amendements et signature du contrat par le consultant** : 16 octobre 2019 ;

**Démarrage et fin de la mission** : Du 21 octobre 2019 au 06 novembre 2019 ;

**Présentation et amendement du rapport provisoire au comité de gestion** : 12 novembre 2019 ;

**Finalisation et remise du rapport** : Au plus tard le 15 novembre 2019.

### 2.10 Soumission du dossier

**L’offre technique** doit comporter les éléments suivants :

* Une lettre d’intérêt et de disponibilité du consultant ;
* La compréhension de la mission ;
* Une méthodologie proposée pour la réalisation de la mission ;
* Le chronogramme détaillé ;
* Un curriculum vitae du/de la consultant (e) mettant en valeur ses expériences et ses compétences en lien avec la mission ;
* La liste de références similaires.

**L’offre financière** devra comprendre un forfait d’honoraire total (y compris toutes autres charges liées à la réalisation de la prestation). Les frais de déplacements du/de la consultant (e) inhérents à la mission seront exclusivement à sa charge et devront être intégrés dans l’offre financière.

L’offre (technique et financière) sera présentée en trois (3) exemplaires dont un (1) original. L’offre technique dans une enveloppe, l’offre financière dans une autre enveloppe, le tout présentée regroupés dans une grande enveloppe portant la mention : ***« Evaluation finale du projet de promotion des emplois verts en milieu urbain et périurbain au profit des jeunes hommes et jeun es femmes de Porto-Novo et environs »***.

**2.11 Ouverture des plis et publication des résultats du dépouillement**

* L’ouverture des plis se fera en séance restreinte au siège du CDEL le 10 octobre 2019 ;
* Publication des résultats : 11 octobre 2019 ;
* Avant de procéder à l’ouverture des plis, le comité de dépouillement devra s’assurer qu’ils remplissent les critères de recevabilité à savoir : plis déposé dans le délai, respect de la mention et séparation des dossiers
* Aucun pli ne sera retourné aux soumissionnaires.

### 2.12 Critères d’évaluation de l’offre

Le/la consultant/e sera évalué/e en fonction d’une combinaison des critères techniques et financières. Le score des critères techniques sera de (100 points).

L’évaluation technique sera effectuée selon la notation suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères de l’évaluation technique**  | **NOTE** |
| **Méthodologie*** Bonne compréhension de la mission (30)
* Note méthodologique proposée (20)
 | 50 |
| **Profil proposé*** Pertinence de la formation académique (20)
* Expertise et Références similaires(30)
 | 50 |
| Total | 100 |

Le consultant ayant obtenu au moins une note de 70 points sera qualifiée pour la phase de l’évaluation financière. Elle se fera en fonction de l’enveloppe financière disponible.

***Merci de faire parvenir vos offres au siège de CDEL sise Wologuèdè C/1073, 1ère von à gauche après les feux tricolores du ciné okpè oluwa en allant vers la Mairie de Cotonou au plus tard le 09 octobre 2019 à 13 heures.***

**Pour toutes informations complémentaires : (+229) 21 32 64 75/ 61 96 74 07**